

Sujet: [INTERNET] EP

De : nadine l'hénolet <bruno.prades123@orange.fr>

Date : Fri, 3 Nov 2017 09:55:39 +0100 (CET)

Pour : pref-photovoltaique-antugnac@aude.gouv.fr

Veillez trouver ci-joint la participation de l'association Transparence à l'EP.

Merci.

Pradès Bruno

- EP_antugnac.jpg



TRANSPARENCE
Contre les abus de pouvoir

Les Moulins
11500 Saint Ferriol

M. le Commissaire Enquêteur
Antugnac

Monsieur,

Etant donné qu'un recours en appel est en instance au Tribunal Administratif de Marseille aux fins d'annulation des permis de construire du parc photovoltaïque n'est ce pas mettre la charrue avant les bœufs que de vouloir construire un poste de transformation électrique pour cette centrale ?

D'autre part, et je le dis à chaque enquête publique, on se demande à quoi cela peut servir de « consulter le public » dès lors que tout est décidé à l'avance sans tenir compte de ses avis souvent majoritairement contre les projets destructeurs de l'environnement; que ce soit les éoliennes géantes ou les parcs photovoltaïques en plein champ.

Heureusement dans l'Aude nous avons des Préfets qui refusent quelques projets.

Mon associations s'est élevée contre la construction du parc d'Antugnac et se positionne donc contre la réalisation du transformateur électrique lié à ce parc.

Veillez agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'association, le Président Pradès Bruno.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bruno Pradès', written in a cursive style.

EP antugnac.jpg	Content-Type: image/jpeg Content-Encoding: base64
-----------------	--